



BREVET DE MAITRISE

Public concerné

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié, ...

Prérequis

- Aucun prérequis

Nombre de participants

- 6 à 15 stagiaires

Durée - Horaires

- 329 h 00
- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tarifs

- Devis sur demande
- **Eligible au CPF** • RNCP N°34576

Dates et lieu de formation

Pour 2022

- Date sur demande

Formation proposée à **Bourges**

Objectif général

- Obtenir une double qualification : Celle de professionnel hautement qualifié et celle de gestionnaire d'entreprise

Objectifs pédagogiques

- Confirmer l'excellence dans son métier pour obtenir le titre de Maître artisan
- Accéder à un poste de formateur
- S'approprier les outils et la méthodologie indispensable pour une création ou un développement d'entreprise réussi

Programme

La Fonction Entrepreneuriale (durée : 49 heures)

- Connaître des outils et identifier l'ensemble des acteurs pour contribuer au développement de l'entreprise artisanale, adopter des techniques de communication adaptées et ciblées

La Fonction Commerciale (durée : 56 heures)

- Savoir élaborer un diagnostic commercial, définir et mettre en œuvre une stratégie commerciale efficace à court et moyen terme

La Fonction Financière et Economique (durée : 84 heures)

- Savoir élaborer et équilibrer un plan de financement, lire, établir et interpréter les principaux documents comptables de l'entreprise. Analyser la rentabilité de l'entreprise et sa situation financière

La Fonction Gestion des Ressources Humaines (durée : 42 heures)

- Savoir organiser le travail et manager son personnel, savoir, recruter
- Connaître les principes du droit du travail

La Fonction Formation et Accompagnement de l'Apprenant (durée : 56 heures)

- Maîtriser votre fonction de maître d'apprentissage, être en mesure de bien accompagner le jeune dans son projet et celui de l'entreprise. Bien connaître la réglementation.

La Fonction Communiquer à l'International (durée : 42 heures)

- Acquérir les bases pour conserver et échanger dans la vie privée et professionnelle

La Fonction Production (durée variable selon le métier)

- Renforcer les compétences techniques indispensables à la réalisation de prestations ou de créations de haut niveau. Développer la maîtrise technique du métier et des savoir-faire

Formateur

- Sophie MATTIUSSI, titulaire d'une licence Gestion et organisation des achats à l'international, est une formatrice expérimentée dans le domaine du management et de la communication.



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Anissa LITIM
02 46 59 15 03

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de
formation

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DU CHER :

15 Rue Henri Dunant
CS 80345
18023 BOURGES CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00098

- Anne DUPRE, titulaire d'un DESCF possède également des compétences en communication et commercialisation, intervient comme formatrice depuis plus de 20 ans.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables.

Documents remis

- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- Formation mise en place cette année dans le département : nous n'avons pas de taux de réussite, en 2021, à vous présenter.

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.
- A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

- **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

- Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.